

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2025

Convocation du 09/12/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 19

L'An deux mille vingt-cinq, le seize du mois de décembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2025-12-143 **SIEMML – effacement des réseaux avenue Goupil de Bouillé :**
Acte 1.2 : Commande publique – délégation de service public

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2024-09-091 en date du 10 septembre 2024, le conseil municipal avait décidé de retenir au calendrier 2025 l'effacement des réseaux de l'avenue Goupil de Bouillé pour un coût estimatif de 56 324€.
Le SIEMML transmet l'avant-projet détaillé suivant s'élevant à 66 757,46€ (plus-value pour surlargeur HTA) :

Participation sur travaux NET DE TAXES

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux net de taxe	Taux participation	Montant de la participation à verser
041.21.02.01	Effacement réseau DP	Effacement DP	Effacement Avenue Goupil de la Bouillé	94 877,52 €	20,00 %	18 975,50 €
041.21.02.02	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Effacement Avenue Goupil de la Bouillé	43 735,10 €	20,00 %	8 747,02 €
041.21.02.04	Effacement réseau DP	Effacement DP	Effacement Avenue Goupil de la Bouillé - Surlargeur terrassement HTA	29 872,94 €	20,00 %	5 994,58 €
041.21.02.05	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Effacement Avenue Goupil de la Bouillé - contrôle APAVE	127,13 €	20,00 %	25,43 €
Totaux				168 742,69 €		33 742,54 €

Participation sur travaux TTC

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux HT	Taux Part.	Montant de la participation à verser
041.21.02.03	Génie civil Télécom	61 Effacement de réseau Télécom	Effacement Avenue Goupil de la Bouillé	27 512,44 €	100,00 %	27 512,44 €
Total HT des participations						27 512,44 €
TVA 20% (Travaux + Frais de dossier)						5 502,48 €
Total TTC des participations						33 014,92 €

De plus, le devis d'ENEDIS (valable jusqu'au 03/02/26) pour l'effacement de la ligne Haute Tension s'élève à 69 318,19€

Ce devis comprend :
 Fourniture et déroulage câble HTA sur 380ml dans tranchée remise
 Ajout de cellule HTA dans poste P000T"CIMETIERE"
 Dépose du réseau aérien HTA sur 285ml
 Dépose de 6 supports béton HTA

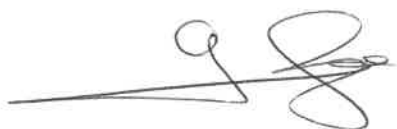
Désignation	Quantité (unité)	Prix unitaire HT (€)	Montant non réfacté HT (€)	Taux de réfaction (%)	Montant réfacté HT (€)	Taux de TVA (%)	Montant réfacté TTC (€)
Poste HTA/BT	1,0	9 727,74	9 727,74 €	0	9 727,74 €	20,0	11 673,29 €
Réseau HTA	378,0	127,08	48 037,42 €	0	48 037,42 €	20,0	57 644,90 €
Montant à régler TTC							69 318,19 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Charge monsieur le Maire de prendre attache auprès d'ENEDIS pour réétudier le devis.

Décide de reporter la décision à la prochaine séance en vue d'obtenir une approche budgétaire sur la faisabilité de ces travaux

Le secrétaire,
 Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES



Pour extrait conforme.
 Le Maire,
 Yves BOUCHER

